

TRIGGER POINTS : THERAPEUTIQUE DES ALGIES & DE LA POSTURE



Réf : **12331500020**

Objectifs		Intervenant
Les Trigger points sont des points de tension situés au niveau musculaire. Ils sont responsables de douleurs projetées : inflammations, troubles de la posture, pathologies, souvent rencontrés dans nos cabinets. On parle alors de syndrome myofascial. Quels sont ces points ? Comment les détecter ? Comment les désactiver ? Leur implication dans notre équilibre postural. Les objectifs : • Localisation des Trigger points, leurs applications dans le traitement des algies vertébrales et périphériques. Les techniques de relâchement myofascial • Traiter rapidement et avec efficacité les pathologies courantes rencontrées en pratique quotidienne : algies vertébrales et périphériques, déficiences posturales • Rôle préventif : blessures sportives, troubles posturaux		Alain MARZOLF Masseur-Kinésithérapeute, Enseignant IFMK Montpellier
Programme		
• Le concept neurophysiologique de douleur musculo-squelettique • Le bilan postural et l'anamnèse • Les Trigger points principaux correspondant aux pathologies rencontrées en cabinet • Techniques de traitement, auto rééducation et postures d'étirement • Approche pratique des Trigger points réalisée entre les stagiaires (anamnèse, localisation, protocole thérapeutique) • Exposé et commentaires autour de cas cliniques précis. Quizz !		
Niveau	Méthodes	Public concerné
Acquisition de connaissances et de techniques immédiatement applicables.	Cours théoriques – Stages pratiques.	Masseurs-kinésithérapeutes Cadres de Santé 20 participants maximum
Durée	Dates	Coût
Nbre ½ journées : 4 Nbre d'heures : 14 - théorie : 4h - pratique : 10h	18 & 19 juin 2016 <i>ou</i> 10 & 11 décembre Samedi : 9h-12h – 14h-17h30 Dimanche : 9h-12h – 14h-17h	480 €
Lieu		
IFMK - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baume - 34295 Montpellier Cedex 5		

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsable

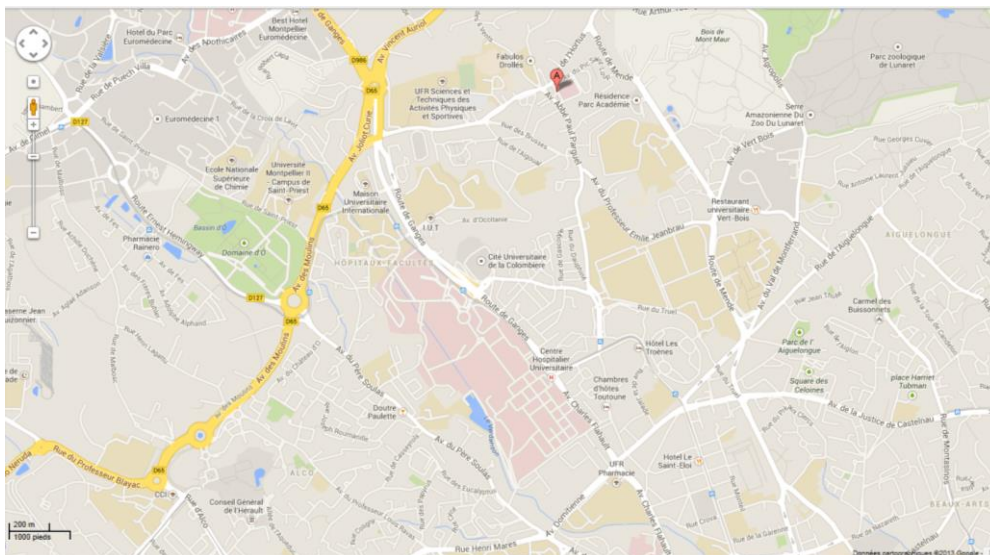
M. ROUVIERE Frédéric, Cadre de Santé et Directeur de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier.

Intervenants

Professeurs, Médecins, Cadres de Santé, Masseurs-kinésithérapeutes et Professionnels de Santé vous proposent des formations complémentaires à la formation initiale en Masso-kinésithérapie.

Lieu

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumes - 34295 Montpellier Cedex 5



Le stationnement sur le parking de l'Institut étant **interdit**, nous vous prions de bien vouloir vous garer à l'extérieur du CHU.

Comment s'inscrire

- en utilisant le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement.
La limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée accompagnées de leur règlement. Les sessions sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants et la plupart sont limitées à 20 participants.

Renseignements divers :

- par mail : kine@kinemontpellier.org
- par téléphone : 04 99 23 23 00

Annulation

- plus de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement du chèque moins les frais de dossier (10%)
- moins de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement 50%
- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Quel financement ?

- pour les libéraux :
 - la contrepartie de l'obligation annuelle du Développement Professionnel Continu (DPC) est la prise en charge de la formation et une indemnisation du praticien par l'OGDPC dans la mesure des fonds disponibles. **Certaines** de nos formations **sont** éligibles à l'OGDPC.
Renseignements : www.ogdpc.fr
 - par ailleurs, **certaines** formations bénéficient d'une prise en charge par le FIF PL. Cette demande doit être effectuée sur le site : <http://www.fifpl.fr/> **AVANT** le début de la formation à l'aide du présent document afin d'obtenir un n° de dossier de prise en charge.

- Pour les salariés :
Après accord du financement de votre employeur, une convention est établie entre les deux établissements.

ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : kine@kinemontpellier.org Site : <http://www.kinemontpellier.org>

Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34
agréé par l'OGDPC



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

E.P.K. – Enseignement Permanent de la Kinésithérapie

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

CHU Bellevue – 1, place Jean Baume – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

NOM (M., Mme, Melle) Prénom
Adresse
CP / Ville Tél.
e-mail
N° Adeli et/ou N° CPS

Libéral	Salarié public financé par l'ANFH	Salarié privé financé par l'employeur	Autre
☐	☐	☐	☐

Quel que soit votre statut, vous devez vous enregistrer au préalable sur le site www.mondpc.fr afin de valider votre obligation annuelle.

souhaite m'inscrire à la formation :

TRIGGER POINTS : THERAPEUTIQUE DES ALGIES ET DE LA POSTURE

Référence OGDPC : 12331500020

dispensée par : **A. MARZOLF** les : 2016

et joins un chèque de **480 €**

Seul le règlement valide l'inscription. En cas de prise en charge par l'OGDPC, le chèque servira de caution et vous sera restitué ultérieurement.

Cette formation étant soumise à quota, la limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage.

ANNULATION :

- plus de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement du chèque – frais de dossier (10%)

- moins de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement 50%

- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Fait le :

Signature et cachet professionnel